



INF'EAU SEMOIS-CHIERS

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Semois-Chiers

DÉCEMBRE 2018

n°40

1 Editorial - Joyeuses Fêtes

3 PA 2020-2022 - Renouvellement du programme d'actions

9 Trans'Eau - Réseau transfrontalier pour l'eau

13 Rencontre - 11^{ème} rencontre entre acteurs de la rivière

15 Agenda - JWE 2019 & Bewapp

MOT DE LA CELLULE

Quand l'année 2018 tire sa révérence...

2018, année riche en projets, en rencontres, en souvenirs...

En quelques mots,

La deuxième année de suivi des 539 actions inscrites au programme d'actions 2017-2019,

Deux assemblées générales, à Virton et Herbeumont,

Des milliers de personnes rencontrées lors des incontournables Journées de l'Eau, Be Wapp, Journées Nature, et au travers des différents événements réalisés dans nos communes...

Des centaines de kilomètres de cours d'eau parcourus pour terminer l'inventaire de terrain,

Des nouvelles rencontres, notamment au travers des échanges transfrontaliers développés dans le cadre des projets Interreg « Trans'Eau » et « Diadem »,

Une bonne partie de l'année à lutter contre les plantes invasives,

Des dizaines d'animations scolaires (dont deux nouvelles, dédiées au Saumon et aux libellules), des nouveaux projets et anciens, des réunions de travail, des articles, des rapports à rendre (on ne les a pas comptés...), ...

Et déjà ce 40^{ème} Inf'Eau Semois-Chiers, relooké pour l'occasion par les dames de la Cellule, et dont les prédécesseurs conservent toute l'histoire déjà longue du Contrat de Rivière Semois-Chiers!

Bonne et heureuse année à toutes et tous!

A bientôt!

JOYEUX
& Noël

BONNE ANNÉE

EDITORIAL

EDITORIAL

RENOUVELLEMENT

DU PROGRAMME D' ACTIONS

Un Contrat de Rivière est fait pour évoluer...nouveau programme d'actions 2020-2022...

Comme tout passe trop vite !

Le programme d'actions 2017-2019 va entrer dans sa dernière année d'activité avant de faire place au tout nouveau programme 2020-2022.

QU'EST-CE QU'UN CONTRAT DE RIVIÈRE ?

Depuis toujours, les cours d'eau des vallées de la Semois et du Ton-Messancy constituent une ressource très importante pour tous les habitants. Ils sont utilisés pour l'agriculture, l'industrie, la production d'eau potable, mais aussi les usages domestiques, le tourisme, les loisirs... De plus, les ruisseaux, rivières, îles, forêts et zones humides constituent des milieux de vie exceptionnels pour beaucoup de plantes et d'animaux !

Il existe donc de nombreux utilisateurs des cours d'eau ... et leurs points de vue sont parfois très différents ! Afin de gérer au mieux ce patrimoine, il convient donc de rassembler tous les partenaires en vue d'établir un dialogue. Pour résoudre les problèmes et trouver des solutions, c'est l'union qui fait la force !

En bref, un Contrat de Rivière, c'est...

- Avant tout, un lieu de rencontre et de discussion, il permet aux divers usagers d'exposer leurs points de vue, leurs problèmes et de négocier ensemble des solutions et objectifs communs !
- Un formidable outil de gestion participative pour développer des actions à l'échelle trans-communale, trans-provinciale, voire trans-nationale !
- Un programme d'actions (protocole d'accords) : il n'est en aucun cas imposé et n'entraîne aucune contrainte particulière !

C'est ce dernier point que nous vous proposons de (re)découvrir...

A QUOI SERT UN PROGRAMME D' ACTIONS ?

Les missions des Contrats de Rivière sont définies au travers de l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 13 novembre 2008. Celles-ci sont fortement liées à un travail de concertation, de sensibilisation et d'information de tous les utilisateurs de la Rivière.



AINSI, LES CONTRATS DE RIVIÈRE SONT TENUS :

- ⇒ D'organiser et de mettre à jour un inventaire. Au niveau du Contrat de Rivière Semois-Chiers, c'est la Cellule de coordination qui effectue cette mission.
- ⇒ De mettre en place un Protocole d'accords avec l'ensemble des partenaires et d'en assurer le suivi. Il est important de souligner que les actions inscrites par les partenaires se font sur base du volontariat.
- ⇒ De contribuer à la détermination d'actions par les groupes de travail. Au niveau du Contrat de Rivière, il existe historiquement des groupes de travail géographiques (Semois-Semoy, Ton-Messancy) et thématiques (tourisme, pêche, qualité de l'eau, patrimoine, ...).
- ⇒ De contribuer à la réalisation de tâches techniques spécifiques liées à la gestion intégrée du cycle de l'Eau.
- ⇒ De contribuer à la mise en œuvre des plans de gestion par sous-bassin hydrographique, notamment via l'application de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE 2000/60/CE).

Les membres du comité de rivière approuveront l'ensemble des actions qui ont été présentées à l'occasion du Comité prévu fin du premier semestre 2019.

Etant donné que la plupart d'entre elles sont destinées à pallier aux points noirs relevés, il a été décidé de classer les actions du protocole d'accords suivant les thèmes des fiches d'inventaire du SPW, en y ajoutant les thématiques complémentaires nécessaires. Les actions sont également classées en fonction de leurs liens avec les différents outils de gestion en Région wallonne (Directive Cadre sur l'Eau (DCE), Plan de Gestion par District Hydrographique (PGDH), Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI)).

Des dizaines éléments positifs, notamment liés à notre magnifique patrimoine et au tourisme, feront également l'objet d'actions reprises dans ce programme.

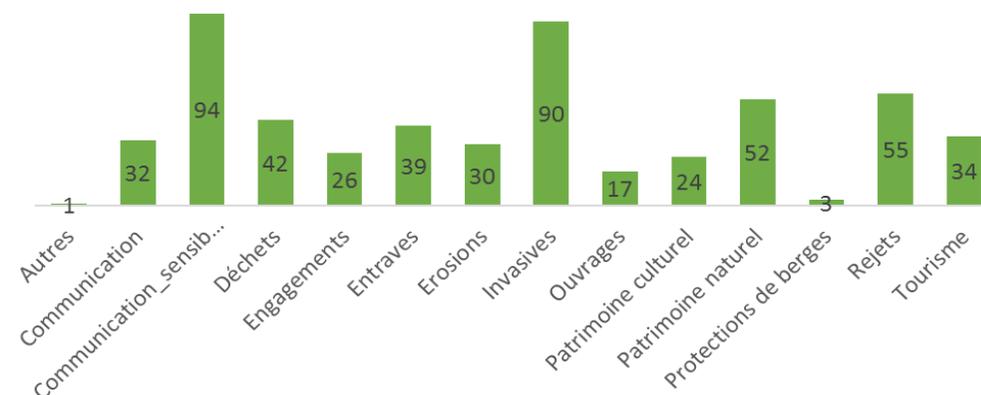
COMMENT SE CONSTRUIT LE PROGRAMME D' ACTIONS ?

L'inventaire de terrain sera présenté à nos nouveaux représentants communaux qui, après discussion au collège communal des points noirs relevés dans nos inventaires, sera invité à définir les actions qu'il choisira de mettre en œuvre durant la période 2020-2022 (parmi les actions proposées par la cellule de coordination du Contrat de Rivière ou de sa propre initiative).

Ensuite, c'est par des contacts directs avec les différents partenaires du Contrat de Rivière que les actions pourront être définitivement inscrites dans le protocole d'accords.

LE PROTOCOLE D' ACCORDS ACTUEL COMPREND 539 ACTIONS

Répartition des actions par thème



... ET RENOUVELLEMENT PARTIEL DU COMITÉ DE RIVIÈRE ...

2019 sera une année charnière pour le Contrat de Rivière avec l'élaboration du programme d'actions 2020-2022.

C'est pourquoi, suite aux élections communales et provinciales du 14 octobre dernier, un courrier a été envoyé à l'ensemble des Collèges communaux des 21 communes adhérentes.

Ce courrier a pour but de désigner les représentants communaux (un effectif, un/des suppléant(s)) pour la période 2019-2024.

QUEL SERA LE RÔLE DE CES REPRÉSENTANTS ?

Membres du comité de rivière, assemblée générale de notre Asbl, ils ont pour mission d'établir les lignes directrices du Contrat de Rivière dans lesquelles s'inscrira le futur programme d'actions, de suivre l'évolution de l'exécution de ce programme (réalisations, mesures prises en cours d'année, prévisions pour l'avenir...), d'évaluer le travail accompli, de hiérarchiser les problèmes relevés lors de l'inventaire de terrain, de contrôler et d'approuver les comptes et budgets proposés par le conseil d'administration...

Les représentants communaux sont également le relais du Contrat de Rivière au sein de la commune : élaboration du programme d'actions de votre commune et mise en œuvre des actions avec les services concernés. Ce sont eux également qui, une fois par an, font le bilan de l'état d'avancement de ces actions avec la cellule de coordination.

Suite aux élections communales d'octobre dernier, nous devons également renouveler les six membres communaux au sein de notre Conseil d'administration (actuellement : Bertrix, Saint-Léger, Vresse-sur-Semois, Léglise, Tintigny et Musson). Dans ce cadre, nous avons également demandé aux communes si elles souhaitent participer au Conseil d'administration du Contrat de Rivière (qui comprend 18 membres, dont 6 communaux). Au sein du conseil d'administration sera également renouvelé le bureau du Contrat de Rivière (Présidence, Vice-Présidence, Secrétaire et Trésorier).

Ces renouvellements seront approuvés lors de la prochaine assemblée générale et du prochain conseil d'administration prévus le mardi 5 février prochain à Rossignol.

Avis aux amateurs !



LE PROJET

Mieux se comprendre

3 journées d'étude pour comprendre la gestion de l'eau en France et en Wallonie

Mieux se connaître

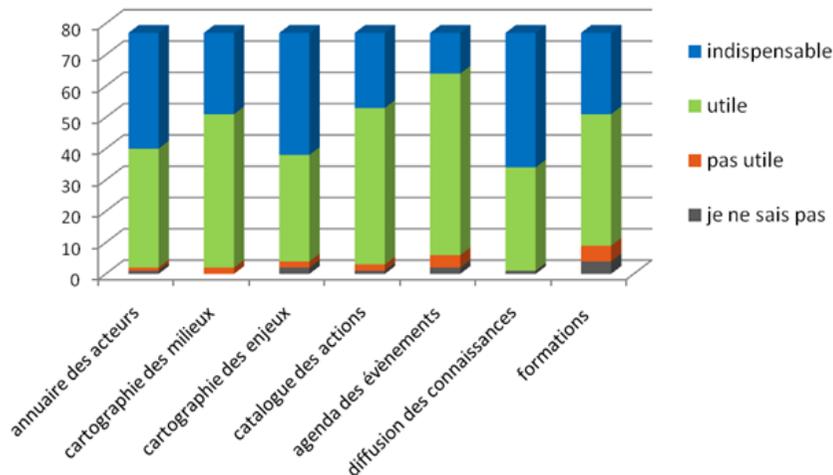
Création d'un site Internet dédié aux acteurs transfrontaliers du bassin de la Meuse

Développer un outil pour mieux communiquer

Au début du projet, un sondage a permis d'identifier les outils qui permettraient d'améliorer la communication entre acteurs intervenant sur le même écosystème aquatique dans un contexte transfrontalier.

Parmi ces outils : un annuaire des acteurs (missions & périmètre d'intervention), des cartographies et la diffusion des connaissances.

Quelles devraient être les fonctionnalités d'un outil de communication, dédié aux acteurs transfrontaliers?



Améliorer les connaissances

Dans le cadre du projet trois journées d'études sont organisées.

23.10.2017 à LIBRAMONT (B) sur « **la lutte contre les espèces exotiques invasives** »: 120 participants se sont rencontrés.

15.05.2018 à SEDAN (F) « **Lutter contre les inondations & préserver les écosystèmes aquatiques** »: 40 personnes ont échangé et participé aux ateliers de co-construction de l'outil de communication.

31.01.2019 à Haybes (F) « **Pollutions accidentelles : secourir les milieux aquatiques transfrontaliers** ».

La journée de clôture du projet aura lieu le 28.03.2019 en Wallonie.



PARTENAIRES

Transf'eau Meuse : réseau transfrontalier pour l'eau

Quatre partenaires travaillent ensemble dans le cadre du programme de coopération européen INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen pour protéger les écosystèmes aquatiques transfrontaliers du bassin versant de la Meuse.

blanca.linz@epama.fr



ycollignon@semois-chiers.be



frederic.mouchet@crhm.be



info@crsambre.be

À HAYBES (FR)

31
JANVIER
2019

POLLUTIONS ACCIDENTELLES: SECOURIR LES MILIEUX AQUATIQUES TRANSFRONTALIERS

Pour augmenter la cohérence des interventions sur les cours d'eau transfrontaliers le micro-projet INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen (FWVI) « TRANSF'EAU : réseau transfrontalier pour l'eau » met en réseau les acteurs des cours d'eau transfrontaliers belges et français.

L'organisation de trois journées d'étude transfrontalières et le développement d'un site Internet pour faciliter les échanges entre acteurs transfrontaliers font partie du projet.

La troisième journée de rencontre du projet est dédiée aux questions des pollutions accidentelles et accorde à nouveau une grande importance aux temps d'échanges entre acteurs.

Au programme de cette troisième journée d'étude :

- La gestion des pollutions accidentelles en Wallonie, en France et au niveau transfrontalier.
- La présentation d'exemples, d'initiatives et de cas concrets.
- Une proposition de ballade de l'eau en compagnie de Li An PHOA

(www.drinkablerivers.org).

L'adresse du jour : C.L.I.P de Moraypré – 23, Rue du 24 Août, 08170 HAYBES (F)

Inscription souhaitée avant le 19.01.2019 : <https://goo.gl/forms/e0XXtZqWhQ2Pv1Mr1>

Pour plus d'informations : <http://www.transfeau.eu/>



RETROUVEZ TOUTES LES PRÉSENTATIONS EN CLIQUANT SUR LES LIENS CI-DESSOUS:

- [Ouvrages et biodiversité: quels enjeux? \(François Naveau\)](#)
- [Aménagements favorables à la conservation de mammifères protégés fréquentant nos cours d'eau \(Vinciane Schockert\)](#)
- [Ouvrages d'art et herpétofaune \(Eric Graitson\)](#)
- [L'accueil des chauves-souris dans les ouvrages d'art \(Didier Samyn\)](#)
- [Le patrimoine fluvial, élément essentiel de la survie du cycle plongeur \(Luc Loeckx\)](#)
- [La continuité écologique des cours d'eau et ses contraintes \(Olivier Detrait\)](#)

11^{ÈME}

RENCONTRE ENTRE ACTEURS DE LA RIVIÈRE

23 NOVEMBRE À HOUFFALIZE

Le rendez-vous annuel des partenaires des Contrats de Rivières de la Province de Luxembourg avait lieu cette année, à Houtopia, le thème abordé était « Biodiversité et ouvrages d'art ». Ils contribuent à la préservation de la biodiversité en offrant, par exemples des possibilités de passages pour la faune terrestre ou aquatique, de gîtes ou de refuges (proximité avec l'eau, obscurité, tranquillité...). Partage d'expériences et méthodes pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la conception, l'entretien et la gestion des ouvrages d'art.



JOURNÉES DE L'EAU

Dans le cadre de la « journée mondiale de l'Eau », les **Contrats de Rivière wallons** organiseront diverses activités.

Ces animations se dérouleront du 15 au 31 mars 2019, tant pour les écoles que les familles.



CONTRATS DE
RIVIÈRE
DE WALLONIE

15>31
MARS

Les journées
Wallonnes
de l'eau

ENQUÊTE PUBLIQUE

Dans le cadre de la directive européenne sur l'eau, une enquête publique est organisée **du 19/12/2018 au 18/06/2019** inclus. Vous êtes invité à donner votre avis sur le programme, le calendrier et les questions importantes proposées pour protéger nos rivières, nos fleuves et nos eaux souterraines.

Les documents sont consultables aux administrations communales, aux Contrats de Rivière et sur le site internet

eau.wallonie.be

29>31
MARS

BEWAPP

Le Grand Nettoyage de Printemps est une grande mobilisation citoyenne qui vise à sensibiliser les Wallons à la problématique de la propreté publique afin de rendre nos lieux de vie et notre environnement quotidien plus propres.

Durant 3 jours, les 29, 30 et 31 mars 2019, tous les Wallons - citoyens, écoles, clubs de sports, mouvements de jeunesse, entreprises et associations diverses - vont se mobiliser autour d'un objectif commun : ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne, pistes cyclables et autres pour que notre région soit plus agréable à vivre.

En 2018, 365 tonnes de déchets sauvages composés de 115 tonnes de PMC et de 250 tonnes de déchets « tout-venant » ont pu être ramassés.

Participez à cette grande opération de nettoyage de printemps le long de nos cours d'eau, voiries, chemins forestiers...

Renseignements : www.walloniepluspropre.be ou auprès de votre administration communale.





Pour vous inscrire en ligne

à ce bulletin:

CLIQUEZ SUR MARTIN!



L'Inf'EAU est le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL.

L'ASBL du Contrat de Rivière Semois-Chiers est présidée par Denis COLLARD et est soutenue par la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement, les Communes d'Arlon, Aubange, Bertrix, Bièvre, Bouillon, Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Herbeumont, Léglise, Libramont-Chevigny, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Paliseul, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny, Virton, Vresse-sur-Semois ainsi que par la Province de Namur, Burgo Ardennes SA, Ampacet SPRL et les Sablières Lannoy SPRL.

Cellule de Coordination

Rue Camille Joset, 1

6730 Rossignol

Tél.: 063/388.944

Site Internet: www.semois-chiers.be

Comité de rédaction :

Yanick COLLIGNON, Sylvie CUGNON, Valère LEQUEUX, Céline ZINTZ

Editeur responsable: Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL.

Contacts :

ycollignon@semois-chiers.be

scugnon@semois-chiers.be

vlequeux@semois-chiers.be

czintz@semois-chiers.be



© Parc Naturel de Gaume

Illustrations: Bernard NICOLAS

